

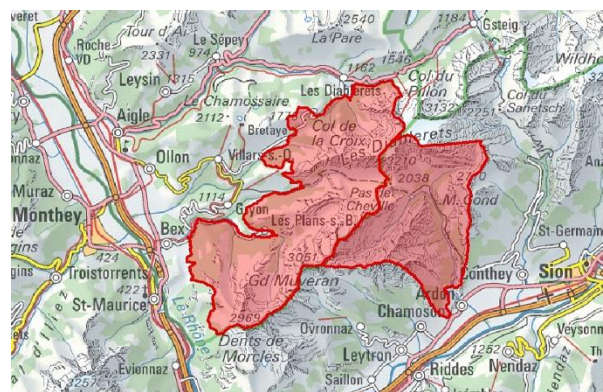


IFP 1503/1713 Diablerets – Vallon de Nant – Derborence (partie ouest)

Cantons	Communes	Surface
Vaud (Versant ouest)	Bex, Gryon, Lavey-Morcles, Ollon, Ormont-Dessus	10 693 ha
Valais (Versant est)	Ardon, Chamoson, Conthey, Vétroz	



L'Argentine



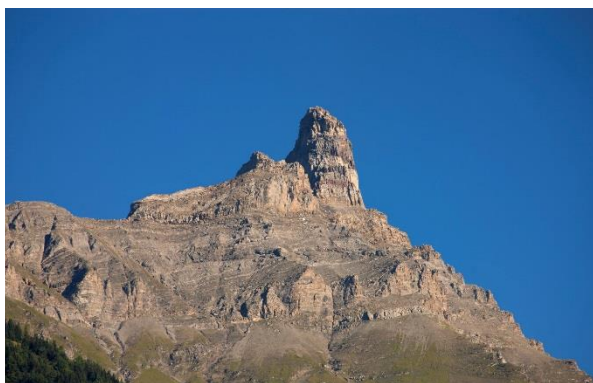
IFP 1503/1713 Diablerets - Vallon de Nant - Derborence



Plateau d'Anzeinde



Vallon de Nant



Petite Dent de Morcle et Grande Dent de Morcle (milieu au fond)



Les Diablerets depuis Anzeinde

1 Justification de l'importance nationale de l'ensemble de l'objet

- 1.1 Ensemble géologique cohérent appartenant presque intégralement aux Hautes Alpes calcaires et comprenant tous les glaciers vaudois ainsi que plusieurs exemples remarquables d'érosion karstique et glaciaire.
- 1.2 Grandes nappes de charriage des domaines parautochtone et helvétique.
- 1.3 Pyramides de gypse du col de la Croix.
- 1.4 Imposants chaos de blocs liés aux éboulements historiques de Derborence.
- 1.5 Vastes prairies sèches et pâturages boisés.
- 1.6 Paysage caractéristique des Hautes Alpes calcaires présentant une diversité remarquable de milieux subalpins et alpins préservés.
- 1.7 Flore alpine très riche, comptant plusieurs espèces rares et endémiques des Alpes occidentales.
- 1.8 Paysage alpin très étendu, habitat privilégié de la faune et en particulier des grands mammifères et des oiseaux sauvages.
- 1.9 Patrimoine bâti de grande valeur, dont des hameaux d'alpage particulièrement bien conservés sur le versant ouest.

2 Description de l'ensemble de l'objet

2.1 Caractère du paysage

Localisé dans les Hautes Alpes calcaires, ce vaste paysage se déploie sur la chaîne principale reliant les Dents de Morcles au Sommet des Diablerets, point culminant de l'objet avec ses 3210 m d'altitude. Le relief accidenté et abrupt de cette chaîne de sommets imposants, aux structures géologiques exceptionnelles, forme une barrière naturelle séparant les cantons de Vaud et du Valais. Les versants ouest et est sont reliés par le vaste haut plateau d'Anzeinde.

Ce paysage naturel est constitué d'un important complexe de structures géologiques. Partout, c'est la roche qui domine: au Vallon de Nant s'imposent les hautes parois rocheuses aux plissements tourmentés. Leurs versants nord abritent encore plusieurs glaciers de cirque et les nombreuses traces morainiques de leur retrait.

L'objet est formé d'une série de nappes de charriage empilées, exemples de référence mondiale pour les nappes en plis couchés. Ces plis déversés vers le nord-ouest ont une amplitude de l'ordre de 10 km et sont constitués de couches sédimentaires marines décollées de leur socle cristallin lors de l'orogénèse alpine.

Les deux versants de ce paysage présentent un étagement de prés, de forêts, de pâturages d'altitude et d'imposantes parois rocheuses, mais leur caractère diffère. Du côté vaudois, les longues vallées du nord-ouest se caractérisent par des replats accueillant des localités et des habitations permanentes. Les contrastes climatiques créent des paysages différents: le côté vaudois, au climat atlantique, est plus humide et verdoyant, alors que l'adret valaisan, déjà continental, est plus sec, voire méridional sur le coteau d'Ardon.

Dans la zone des sommets, où domine un paysage tranquille et au caractère intact, tous les stades de colonisation de la végétation alpine sont présents sous forme de milieux bien typés: parois rocheuses, éboulis, lapiaz, pelouses rocailleuses, alluvions. Avec des hauts lieux tels qu'Anzeinde et ses pelouses alpines, le vallon sauvage de Nant et le massif des Diablerets, ce vaste paysage se caractérise par une grande diversité. Cette diversité se traduit par une richesse biologique très importante.

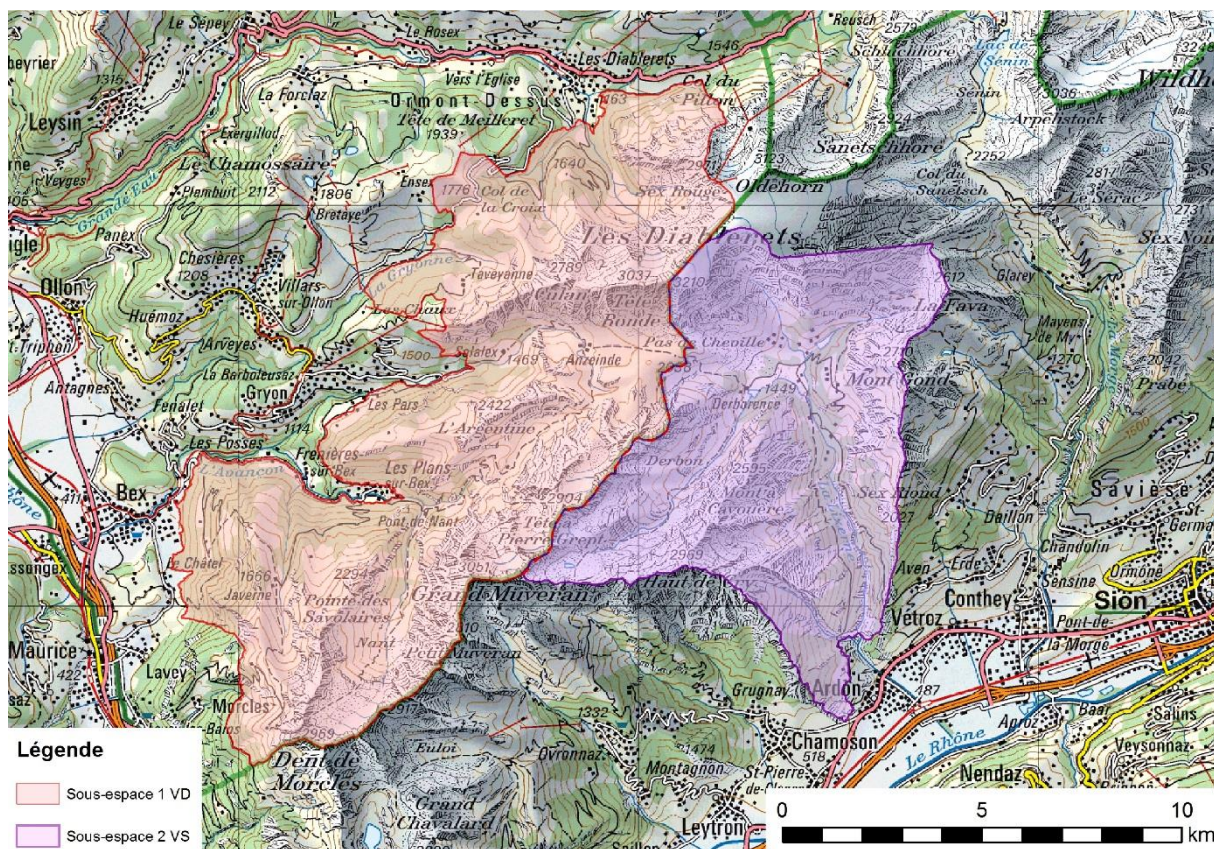
La vie paysanne s'adapte aux caractéristiques géographiques du territoire. Sur chaque versant ont lieu des déplacements saisonniers entre les vignes, les villages, les basses montagnes, puis les hauts alpages. Dans les alpages, on assiste à une diminution sensible des effectifs de bétail bovin. L'exploitation

agricole est abandonnée progressivement sur les portions les moins accessibles du territoire. Au-dessous de la limite supérieure des arbres, cet abandon profite à la forêt.

3 Objectifs de protection de l'ensemble de l'objet

- 3.1 Conserver le vaste paysage alpin ainsi que la diversité en termes d'éléments caractéristiques naturels et culturels.
- 3.2 Conserver les structures géologiques et géomorphologiques et en particulier les différentes formations karstiques et glaciaires.
- 3.3 Conserver l'étendue, la diversité et la qualité des milieux naturels subalpins et alpins, ainsi que leur diversité floristique et faunistique.
- 3.4 Conserver la qualité et l'étendue des forêts.
- 3.5 Conserver la dynamique des milieux naturels non liés à l'exploitation pastorale, en particulier celle des éboulis.
- 3.6 Conserver la qualité et la fonction écologique des milieux humides.
- 3.7 Conserver l'étendue et les qualités des prairies sèches et des pâturages boisés.
- 3.8 Conserver la dynamique des cours et plans d'eau.
- 3.9 Conserver les écosystèmes aquatiques et riverains des cours et plans d'eau ainsi que la qualité de leurs eaux.
- 3.10 Conserver ce paysage alpin en tant qu'habitat privilégié des grands mammifères et des oiseaux.
- 3.11 Conserver une utilisation agro-pastorale adaptée au contexte local.
- 3.12 Conserver les structures et éléments paysagers caractéristiques tels que les zones d'estivage ouvertes.
- 3.13 Conserver le patrimoine bâti traditionnel dans sa substance et conserver son intégration dans le contexte paysager.
- 3.14 Conserver la tranquillité et le caractère intact des secteurs naturels et sauvages de haute montagne.

4 Carte de vue d'ensemble avec sous-espaces (versants ouest et est)



5 Description sous-espace 1: Versant ouest

Versant orienté vers le nord-ouest, entièrement situé sur le canton de Vaud

5.1 Caractère du paysage

À l'extrémité occidentale des Hautes Alpes calcaires, la partie ouest du site s'étend sur le versant nord-ouest de l'imposant massif qui relie les Dents de Morcles au Sex Rouge, en passant par les sommets emblématiques du Grand et du Petit Muveran et des Diablerets, le plus haut sommet du canton de Vaud avec ses 3210 m d'altitude. À l'ouest, le site s'étend pratiquement jusqu'à Bex, en englobant le haut versant boisé sauvage de la Croix de Javerne.

Cette partie de la chaîne s'échancre de cirques rocheux de toutes tailles, où prennent naissance les longues vallées encaissées de la Grande Eau, de la Gryonne et de l'Avançon. Le paysage est dominé en altitude par de hautes parois rocheuses, abritant dans leur ombre de petits glaciers de cirque, des formes et des plis géologiques exceptionnels, tels le Miroir d'Argentine ou la Petite Dent de Morcles, des chaos de gros blocs ou des cirques parfois gigantesques, à l'instar du Creux de Champ.

Vers 1800 m dominant les pâturages d'altitude, dont la végétation verdoyante témoigne du climat humide sous l'influence du Léman. Le plus étendu d'entre eux, le plateau d'Anzeinde, avec ses 1000 ha, est le plus grand pâturage du canton de Vaud et l'un des plus vastes de Suisse.

En dessous de 1600–1700 m, forêts et clairières alternent avec des pâturages où sont disséminés quelques hameaux groupés tels que Taveyenne. À l'ombre de la Dent Favre, le grand Vallon de Nant, encaissé et sauvage, accueille une flore et une faune très riches sous l'influence des dynamiques naturelles.

5.2 Géologie et géomorphologie

La nappe de charriage de Morcles, appartenant au domaine parautochtone, a une amplitude de plus de 10 km et occupe l'essentiel du versant ouest. Cette nappe est une structure plissée et couchée de grand intérêt structural, paléontologique, stratigraphique et géomorphologique. Avec ses plis caractéristiques et bien visibles, la nappe de Morcles marque profondément ce paysage alpin (géotope). Son flanc normal prend racine à Ardon et constitue le massif du Haut de Cry et la haute chaîne qui s'étend du Grand Muveran à la Tête Pegnat. Son front constitué de plusieurs lobes est facilement reconnaissable par ses couches plongeantes bombées visibles au Miroir de l'Argentine et sur le versant nord de la Tête Pegnat. Son flanc inverse étiré, dans lequel des couches plus jeunes se trouvent sous des couches plus anciennes, constitue les versants rocheux du Vallon de Nant et de ses sommets, en particulier la Dent de Morcles, la Dent Favre et le Petit Muveran. La deuxième nappe, celle des Diablerets, forme les hauteurs de la partie nord du site. La troisième est celle du Wildhorn, présente au Sex Rouge et aux Rochers de la Marchande. Ces deux dernières nappes appartiennent au domaine helvétique et reposent sur un groupe de nappes dites ultrahelvétiques, qui a glissé par-dessus les précédentes pour se trouver ensuite pincé sous leurs fronts en progression. La part des couches marneuses tendres y est plus abondante. Leur moins grande résistance à l'érosion détermine la zone déprimée d'Anzeinde et les reliefs arrondis de Bovonne et de Javerne.

Au col de la Croix, le paysage est caractérisé par des pyramides de gypse, des formes blanches et pointues, de même que par des dolines résultant de la dissolution rapide de cette roche sédimentaire déposée au Trias, il y a plus de 210 millions d'années (géotope). Les Couches à Cérithes des versants sud et ouest de la Tête Ronde, témoins de la dernière grande transgression d'une mer profonde dans les Alpes il y a environ 35 millions d'années, contiennent plusieurs espèces fossiles (géotope). Depuis Anzeinde, dans le Crétacé inférieur de la paroi sud des Diablerets, de la Tête de Barme et aux Pointes de Châtillon, se dessinent de multiples plis, témoins des intenses déformations lors de la formation des Alpes. Plus au sud, le flanc nord du Sex des Branlettes est appelé Fer à Cheval pour sa gouttière synclinale bien conservée. Grâce au contraste de couleurs des différentes couches géologiques, les plis remarquables qui caractérisent la Petite Dent de Morcles sont bien visibles. La région de Bex, géologiquement située dans le domaine ultrahelvétique, se caractérise par des dépôts salifères datant du début de l'ère secondaire (géotope).

Le massif se caractérise par plusieurs bassins creusés par l'érosion glaciaire ou la dissolution du rocher sous-jacent. Celui de La Vare mesure plus de 1 km de long. Ce paysage alpin comprend de nombreux cirques libres de glaces ou encore occupés par de petits glaciers au niveau des secteurs plus hauts et ombragés. Le plus grand de ces cirques est le Creux de Champ, dont la superficie atteint près de 10 km² et qui est dominé par le glacier de Pierredar et, 1500 m plus haut, par le Sommet des Diablerets. Le massif comprend aussi le glacier de Paneirosse, au nord de la Tête à Pierre Grept, celui de Plan Névé, au nord-est du Grand Muveran, et celui des Martinets, au nord de la Dent de Morcles; ce dernier a déposé sur son côté nord-ouest une «Grande Moraine», à la fois frontale et latérale.

Les formations calcaires des nappes helvétiques et le Trias du Col de la Croix constituent des réservoirs karstiques importants. Plusieurs sources naturelles et captages en dépendent. La plus importante est celle de La Chambrette, qui jaillit peu en aval de Pont de Nant, au pied du Grand Sex. Le Vallon de Nant et le massif des Diablerets sont enfin caractérisés par des formes périglaciaires et des glaciers rocheux,

Les principaux cours d'eau sont l'Avançon de Nant, qui draine le vallon éponyme, l'Avançon d'Anzeinde – avec sa zone alluviale naturelle en amont de Solalex –, la Gryonne et la Grande Eau, issue du Creux de Champ.

5.3 Milieux naturels

Grâce à l'orientation dominante du versant au nord-ouest, à l'influence du climat subatlantique lémanique humide et à l'altitude moyenne élevée, ce sont les milieux subalpins, alpins et nivaux qui sont les plus représentatifs de ce paysage. Ils déploient toute la succession dynamique des stades de colonisation de la végétation alpine: grands éboulis mobiles ou fixés, dalles rocheuses, moraines, pelouses et landes alpines, combes à neige et autres.

Avec leur importante richesse floristique, les milieux naturels de ce paysage rassemblent près de la moitié de la flore suisse. La plus grande diversité se concentre autour des principaux sommets, qui sont le refuge de plantes alpines rares, comme la Minuartie à deux fleurs (*Minuartia biflora*) ou la Saussurée basse (*Saussurea alpina subsp. depressa*).

Au-dessus de la limite des forêts, la qualité et la tranquillité des habitats naturels font de la région un site important pour la faune alpine, particulièrement riche. Le paysage se caractérise par de vastes pâturages et par des mosaïques de zones humides, milieux plus secs, éboulis, milieux pionniers et petits plans d'eau. Les nombreux milieux ouverts, et en particulier les éboulis, favorisent les reptiles, à l'exemple de la Vipère péliade (*Vipera berus*), une espèce en danger. L'avifaune compte plusieurs espèces spécialistes des milieux d'altitude, comme la Perdrix bartavelle (*Alectoris graeca*).

Sur les versants escarpés des vallons et de la plaine du Rhône, les forêts couvrent de grandes surfaces. Les importantes différences altimétriques entraînent une diversité marquante en termes d'associations forestières. A l'étage montagnard, les forêts sont dominées par les hêtraies à chèvrefeuille des Alpes (*Lonicero-Fagenion*), les hêtraies xérothermophiles (*Cephalanthero-Fagenion*), les hêtraies à sapin (*Abieti-Fagenion*) et les pessières-sapinières (*Abieti-Piceion*). Les pessières caractérisent les forêts de l'étage subalpin. Localement, des conditions géologiques ou topographiques particulières se traduisent par des types de forêts spécialisées, comme les pinèdes de montagne à bruyère (*Erico-Pinetum montanae*) des pyramides de gypse du col de La Croix ou les érablaies de ravin méso-hygrophiles (*Lunario-Acerion*) de la vallée de l'Avançon, reliques de l'époque atlantique. L'érablaie à alisier (*Sorbo-Aceretum*), une forêt précieuse et très rare, est ici assez récurrente. Le versant nord-ouest de la Croix de Javerne se caractérise par une remarquable succession forestière, depuis les châtaigniers de Bex jusqu'aux peuplements naturels en limite supérieure de la forêt, accrochés aux bancs rocheux. Ces forêts abritent plusieurs oiseaux typiques, notamment des tétraonidés comme la Gélinotte des bois (*Bonasa bonasia*).

La topographie tourmentée de ce paysage alpin, en grande partie district franc fédéral, est à l'origine d'un grand nombre de milieux naturels variés abritant plusieurs mammifères et oiseaux sauvages. À Ensex, près du col de la Croix et un peu au nord des pyramides de gypse, un bas-marais d'importance nationale se niche entre les vastes pâturages boisés. Au bord de l'Avançon d'Anzeinde, à Solalex, une zone alluviale d'importance nationale héberge une importante diversité faunistique et floristique. Sur les versants ensoleillés, le substrat calcaire est favorable aux pâturages secs – dont plusieurs sont d'importance nationale –, répartis jusqu'au sommet de l'étage subalpin.

5.4 Paysage historico-culturel

Sur ce versant occidental de la chaîne, caractérisé par plusieurs pâturages, avaient lieu des déplacements saisonniers entre les vignes, les villages, les basses montagnes, puis les alpages d'altitude. Dans les vallées de la Gryonne et de l'Avançon, les paysans séjournèrent au printemps et en automne sur leurs petits pâturages privés, puis passèrent la saison d'alpage dans leurs chalets groupés en hameaux sur les grands pâturages communaux. Si ces pratiques subsistent partiellement et contribuent à l'entretien de nombreux bâtiments d'alpage traditionnels, l'exploitation pastorale est progressivement abandonnée au profit de la forêt sur certaines portions du territoire, plus reculées.

Taveyenne, site construit d'importance nationale situé au flanc d'une large combe circulaire, ne relève pas de l'habitat permanent. Il constitue le plus grand alpage des Alpes vaudoises utilisé pendant la saison estivale; avec plus de trente chalets en madriers qui s'étagent dans la pente en plusieurs rangées, il affiche de grandes qualités spatiales et historico-architecturales. Le hameau a pris cet aspect

lors de sa reconstruction à la suite de l'incendie de 1720. Dès 1970, l'exploitation familiale traditionnelle commence à décliner, vu la diminution du nombre de paysans.

Le vaste domaine alpestre de Bex occupe les hauts vallons et plateaux situés entre 1500 et 2000 m d'altitude. Comme à Taveyanne, les pâturages appartiennent à la commune; les familles bourgeoises qui avaient le droit d'emmenner du bétail y construisaient leurs propres chalets, groupés en hameaux. En 1976, une société d'alpage a pris le relais des familles paysannes pour faire vivre ce riche patrimoine.

Le paysage architectural des alpages est encore marqué par ces hameaux de petits chalets. Ceux de La Vare, Solalex et Anzeinde sont en maçonnerie. À Javerne, à Bovonne et dans le Vallon de Nant, il reste quelques groupes de chalets en bois. D'autres hameaux ont disparu, comme Euzanne et Le Richard, remplacés par des bâtiments d'alpage uniques, traditionnels et bien intégrés dans le paysage.

Un passage utilisé de longue date par les hommes et les troupeaux, le Pas de Cheville, franchit la chaîne à 2038 m d'altitude et relie le versant ouest au versant est. La limite entre les alpages, et donc entre les cantons, résulte de longues tractations remontant au XVI^e siècle. Un mur de pierres sèches marque la frontière cantonale fixée en 1550 entre l'alpage vaudois d'Anzeinde et la montagne valaisanne de Cheville.

Entre 1000 et 1400 m environ, la ceinture forestière est parsemée de clairières occupées par de nombreux chalets dispersés, comme aux Collatels et aux Monts de Bex. Ils desservent les petits alpages privés où le bétail passait au début et à la fin de la saison d'alpage.

Le jardin botanique de Pont de Nant a été fondé en 1891. Adossé à l'imposante paroi ouest du Grand Muveran, qui le domine de presque 800 m, ce jardin alpin occupe, à 1260 m d'altitude, une partie du vaste pâturage de Pont de Nant.

6 Objectifs de protection

- 6.1 Conserver les pyramides de gypse du col de la Croix.
- 6.2 Conserver le paysage des vallées encaissées de la Grande Eau, de la Gryonne et de l'Avançon, ainsi que celui du vallon de Nant.

Les objectifs de protection pour l'ensemble de l'objet sont aussi valables pour ce sous-espace.

7 Description sous-espace 2: Versant est (voir fiche 1713/1503 – partie est)
Versant orienté vers le sud-est, entièrement situé sur le canton du Valais.

IFP 1503 / 1713

Diablerets - Vallon de Nant - Derborence

